



# DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE Groupe VERPACK 2023



# Table des matières

I. Introduction	3
1.1 Contexte	3
1.2 Mission	
II. Modèle d'Affaires	5
2.1 Répartition des ventes	5
2.2 Produits et Services	6
2.3 Durabilité	
2.4 Innovation	7
2.5 Valeur partagée	7
III. Politique et stratégie de Développement Durable	7
3.1 Objectifs	
3.2 Transparence et Responsabilité	
3.3 Employés	9
3.4 Implications Territoriales	1C
IV Matérialité et gestion des IRO	11
4.1 Enjeux environnementaux :	12
4.2 Enjeux sociaux :	15
4.3 Enjeux liés à la chaîne d'approvisionnement :	16
4.4 Enjeux liés à la cybersécurité :	
4.5 Enjeux liés à la santé et à la sécurité :	16
4.6 Enjeux de la satisfaction client	17
V Mise en œuvre des principes de diligence	17
VI Résultats	19
6.1. Informations Economiques	19
6.2. Informations Sociales	19
a) Organisation du travail :	19
b) Santé et sécurité :	19
c) Relations sociales :	20
d) Formation :	20
e) Egalité de traitement :	21
6.3 Informations environnementales :	23
a) Politique générale en matière environnementale	23
b) Pollution :	
c) Biodiversité	
6.4. Les récompenses du groupe Verpack	27



# Les mots du président

« Au sein du Groupe Verpack nous pensons la RSE comme une ressource d'intérêt général. Convaincu de la nécessité du Développement Durable pour le bien commun, convaincu de la pertinence d'une approche territorialisée pour la diffusion des ODD<sup>1</sup>, la participation au Pacte Mondial des Nations Unies s'impose à nous comme un axiome."

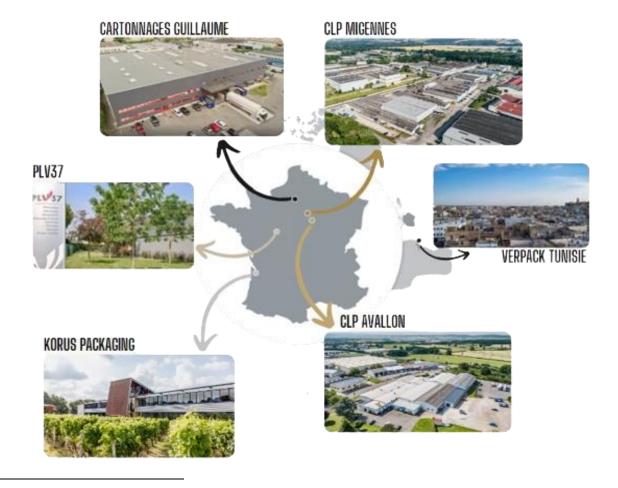
VIERS Stéphane, Président du groupe Verpack

#### I. Introduction

#### 1.1 Contexte

Construit par acquisitions successives depuis sa création en 1993, le Groupe Verpack a basé son modèle d'affaire sur la croissance externe et est aujourd'hui implanté sur 6 sites opérationnels (Paris, Touraine, Bourgogne, Bordeaux et Sousse en Tunisie).

Le groupe Verpack est un acteur majeur de l'industrie du packaging de luxe. Il intervient sur l'ensemble de la chaîne de fabrication, des étuis, coffrets et calages. Son expertise est globale: de la conception des produits jusqu'à leur livraison, en passant par toutes les étapes d'impression et d'ennoblissement, de conditionnement et de logistique. Cette offre de service élargie fait de lui un interlocuteur privilégié pour les marques de luxe.



<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Objectifs de Développement Durable

DPEF Verpack 2023 Page 3 sur 27



#### **VERPACK SA**

20, avenue Mac Mahon; 75017 ParisPrésidents: Stéphane VIERS15 salariés

#### **SERVICES SUPPORT VERPACK**

Commerce: Directeur: Bruno LEFEBVRE Commerciaux: François SIMON, Emile RECOULES, Laure SORGUES, Joelle COLOMBIER, Jean-Baptiste LEPRAT Finances: Directeur: Olivier GAILHAC

Comptable : Magali LEPRETRE
RH: Directrice: Sophie GARCIA

Achats :Directeur: Patrick DESSERRE

**DSI:** Marc AUZILLON

**Q & RSE**: Directrice: Géraldine DELAVAL Chargée de mission: Lucille MARIET

## CARTONNAGES GUILLAUME 1, rue du Plan

Loger; 95330 Domont Directrice: Karine HELIE 75 salariés

#### CLP PACKAGING AVALLON

8, Rdpt de la Croix Verte; 89200 Avallon Directeur: Pascal ROUMIER 64 Salariés

# CLP PACKAGING Migennes

10, rue Georges Clemenceau, 89400 Migennes Directrice: Céline PLAZENET 78 salariés

#### KORUS PACKAGING

20, rue de la Gravette 33320 Eysines Directeur: Hubert DE MAISTRE 66 salariés

#### PLV37

Les Nongrenières, 37360 Neuillé-Pont-Pierre Directeur : Jonathan ALLAIN 23 salariés

#### VERPACK TUNISIE

ZI Sidi Abdelhamid 4061 Sousse Ibn Khaldoun, Sousse Directeur: Dominique BERNERON 106 salariés

Au cumul pour l'année 2023 l'équivalent temps plein lié aux heures d'intérim correspond à 90 salariés supplémentaires.

L'entreprise familiale oriente sa croissance vers une offre de service étendue pour laquelle l'environnement et la qualité prennent tout leur sens.

Notre engagement envers la durabilité et l'innovation guide notre approche commerciale, répondant aux besoins du marché tout en minimisant notre impact sur l'environnement.

#### 1.2 Mission

# « Concevoir avec raison, produire avec passion, s'engager avec ambition. »

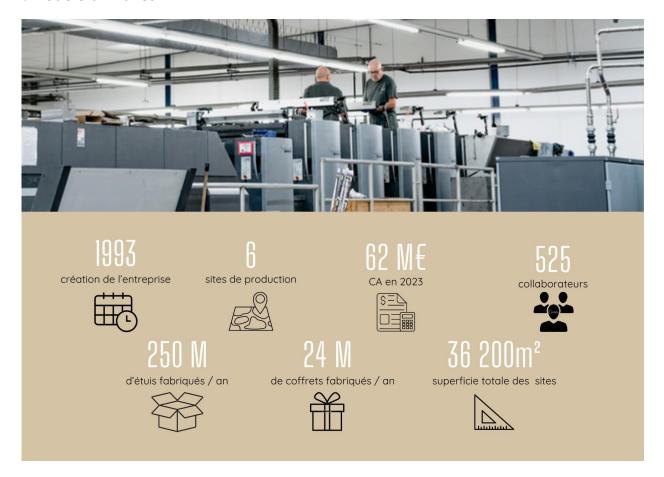
L'entreprise familiale s'attache à développer sa chaîne de valeur dans le respect de son écosystème, un engagement dont elle a fait un outil de gouvernance.

La mission du groupe est de fournir des solutions d'emballage carton de haute qualité, respectueuses de l'environnement, tout en offrant un service exceptionnel à l'ensemble des clients. Verpack aspire à être un partenaire stratégique pour les entreprises cherchant des solutions d'emballage responsables et partage la valeur de l'entreprise avec les collaborateurs.

DPEF Verpack 2023 Page 4 sur 27

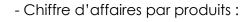


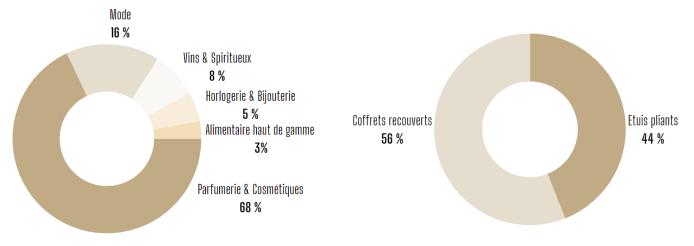
# II. Modèle d'Affaires



# 2.1 Répartition des ventes

- Chiffre d'affaires par segment :





Les pays de vente sont répartis comme tels :

- 99,88 % en France
- 0,11 % en Suisse
- 0,01 % en Allemagne

DPEF Verpack 2023 Page 5 sur 27



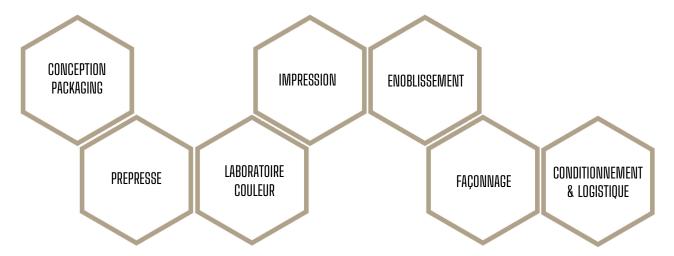
#### 2.2 Produits et Services

Le Groupe Verpack propose une gamme complète d'emballages en carton sur mesure pour répondre aux besoins divers de ses clients.

Pour se faire, les sites de productions sont équipés d'ateliers de mise en décors, mise en volume et conditionnement.

Le groupe conçoit, développe et conditionne des étuis pliants et des coffrets carton pour les marchés premium de la beauté, des vins et spiritueux, de la mode et des produits d'épicerie fine.

Du mini au grand format, de la petite série personnalisée aux gros volumes, du fait-main en atelier à l'automatisation contrôlée..., Verpack répond aux nouveaux besoins du packaging premium.



Profitant de sa connaissance historique des marchés et de sa proximité client, Verpack ajuste sa politique de croissance sur les besoins et l'émergence des nouveaux modèles.

Les axes forts sont clairs:

- Consolidation sur mesure de l'offre globale
- Extension du maillage industriel de proximité
- Sécurisation de la production
- Optimisation du parc machine
- Engagement RSE sans concession

#### 2.3 Durabilité

Basé sur une croissance externe par acquisition d'entreprises françaises et sur une croissance interne, le modèle d'affaire du Groupe Verpack s'appuie sur la détention d'un savoir-faire rare reposant sur la maîtrise de techniques traditionnelles ou de haute technicité.

Verpack détient un savoir-faire spécifique, détenu par un petit nombre d'entreprises, contribuant de manière significative à sa valeur ajoutée produite.

Il forme en interne des salariés, notamment des apprentis, à des savoir-faire qui ne sont pas accessibles directement par des voies de formation habituelles ou concernant des petits flux de formation.

DPEF Verpack 2023 Page 6 sur 27



Cette contribution au maintien des savoir-faire sur le territoire Français permet à ses clients de relocaliser les productions à destination européenne.

La durabilité est au cœur du modèle d'affaires. Le groupe Verpack s'engage à utiliser des matériaux recyclés et recyclables, tout en minimisant son empreinte carbone. Les processus de production intègrent des pratiques éco-responsables pour soutenir une économie circulaire.

#### 2.4 Innovation

Engagé dans la transition écologique de l'emballage, le Groupe Verpack mène un travail d'innovation responsable. Nourrie des principes de l'économie circulaire, sa réflexion porte sur l'impact global que génère la création d'un produit (pollution, gestion des déchets, économie des ressources, choix des décors et des matériaux, limitation des transports...).

L'ACV<sup>2</sup> est l'outil le plus abouti en matière d'évaluation globale et multicritère des impacts environnementaux. Elle recense et quantifie, tout au long de la vie des produits, les flux physiques de matière et d'énergie associés aux activités humaines. D'après la norme ISO 14040, l'ACV est une « compilation et évaluation des intrants, des extrants et des impacts environnementaux potentiels d'un système de produits au cours de son cycle de vie ». Le logiciel utilisé pour réaliser les analyses de cycle de vie est SIMAPRO, le leader sur le marché.

La méthode utilisée par le Groupe Verpack est celle de l'empreinte environnementale de produit (PEF), destinée à quantifier les impacts environnementaux globaux des produits (biens ou services). Elle s'appuie sur les approches existantes et sur les normes internationales. C'est la méthode mise en place par la commission européenne, évoluant depuis 2013.

Ainsi, et afin de rester compétitif, le groupe investit dans la recherche et le développement pour créer des emballages plus légers, plus durables et plus efficaces, tout en répondant aux exigences spécifiques des clients.

# 2.5 Valeur partagée

La politique de rémunération repose sur des principes fondamentaux : des salaires qui correspondent au niveau des compétences et des responsabilités exercées par chaque salarié.

Elle repose également sur une part variable qui cumule des primes d'intéressement, de participation et des primes de partage de la valeur. Lorsque la performance économique le permet, cette part est distribuée de manière égalitaire à tous les salariés quel que soit leur statut.

Les différents sites possèdent également une prime de participation qu'ils peuvent ainsi répartir selon plusieurs critères qui sont décidés et négociés lors d'accords spécifiques.

# III. Politique et stratégie de Développement Durable

Convaincu de la nécessité du Développement Durable pour le bien commun, convaincu de la pertinence d'une approche territorialisée pour la diffusion des Objectifs du Développement Durable, la participation active du groupe Verpack au Global Compact a été une évidence. Signataire depuis 2017, le Groupe atteste respecter et soutenir les dix

DPEF Verpack 2023 Page 7 sur 27

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Analyse de Cycle de Vie



principes du Global Compact en termes de droit de l'Homme, droit du travail, de l'environnement et de lutte contre la corruption.

Le Groupe Verpack est doté d'une politique générale Qualité & RSE, basées sur les 10 principes du Global Compact des Nations Unies, sur la norme ISO 26000, et les 17 ODD, ainsi que d'une approche de Diligence raisonnable pour identifier, prévenir et atténuer les risques. Cela inclut une évaluation continue des implications environnementales, sociales et économiques de nos opérations, ainsi que l'identification des risques émergents dans la chaîne d'approvisionnement.

De ce fait le groupe est engagé au travers de documents sur les thématiques suivantes :

- Qualité produit ;
- Ethique des affaires et corruption ;
- Droits de l'Homme ;
- Santé et sécurité au travail ;
- Environnement;
- Achats responsables;
- Diversité et inclusion.

Cette approche comprend la sensibilisation des fournisseurs aux normes de durabilité, la mise en place de critères de sélection rigoureux et la promotion de pratiques responsables dans l'ensemble de notre réseau.

Cela inclut également des ajustements dans nos processus de production, des collaborations avec des experts externes pour résoudre des défis spécifiques, et une communication transparente avec toutes les parties prenantes concernées.

Des audits internes et externes sont régulièrement effectués afin d'évaluer l'efficacité des politiques et procédures mises en place. Les résultats sont intégrés dans ce rapport de Déclaration de Performance Extra-Financière, démontrant l'engagement de Verpack envers la transparence et l'amélioration continue.

Le Label Engagé RSE est le label de référence pour évaluer la maturité des démarches RSE des organisations sur la base de l'ISO 26000. Le référentiel du Label Engagé RSE est connecté aux 17 ODD et permet d'obtenir un aperçu du niveau de contribution de la démarche RSE à l'Agenda 2030. De plus, les 55 critères du référentiel sont liés aux GRI Standards, aux 10 principes du Global Compact et aux attendus de la DPEF (article 225).

Le Groupe Verpack a été évalué pendant six jours en présentiel. Lors de cette durée, l'évaluateur a interviewé la Direction, des salariés de chacun des sites (faisant partis du CSE ou non), mais également des parties prenantes externes : trois fournisseurs, trois clients, mais également des prestataires et des sous-traitants. De cette manière l'ensemble des processus ont été évalués. A la suite de cette évaluation, Verpack a atteint le niveau Exemplaire, ce qui prouve la réelle démarche RSE du groupe.

DPEF Verpack 2023 Page 8 sur 27



# 3.1 Objectifs

Le Comité de Direction définit les orientations stratégiques du groupe Verpack et s'assure de leur bonne mise en œuvre. De ce fait, il vérifie la fiabilité des informations qui lui sont communiquées et veille à ce que les risques majeurs soient bien pris en charge par chacun des sites de production.

Le Groupe Verpack s'engage à atteindre les objectifs suivants :

- Réduire l'utilisation de plastique et favoriser l'utilisation de matériaux recyclés.
- Améliorer l'efficacité énergétique de nos opérations.
- Collaborer avec nos fournisseurs pour promouvoir des pratiques durables dans toute la chaîne d'approvisionnement.
- Contribuer à l'ODD 17 en participant à la création de partenariat pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable.



C'est d'ailleurs dans la visée de ce dernier objectif que le Groupe Verpack participe activement aux réseaux du Pacte mondiale Réseau France<sup>3</sup> (PMRF) ainsi qu'à la communauté des labélisés Engagé RSE Iso 26 000 de l'Afnor.

C'est dans ce cadre que la Directrice Q-RSE du groupe participait en janvier dernier à la signature du partenariat entre le PMRF et Afnor.

# 3.2 Transparence et Responsabilité

Déterminé à être transparent sur ses performances environnementales, sociales et économiques, le groupe Verpack publie régulièrement des rapports de développement durables pour rendre compte de ses avancées et défis.

# 3.3 Employés

Le groupe Verpack reconnaît l'importance de ses employés et s'efforce de créer un environnement de travail inclusif et sûr. Des opportunités de développement professionnel sont offertes afin d'encourager la diversité au sein des différentes équipes.

Le groupe Verpack emploie plus de 500 salariés et chacun contribue au territoire dans lequel il s'inscrit.

Doté d'une charte de recrutement, le Groupe mobilise la Direction des Ressources Humaines et les équipes managériales des sites du Groupe afin d'assurer une politique RH s'inscrivant dans les valeurs du Groupe et respectueux de la responsabilité sociétale de l'entreprise.

Réfèrent Harcèlement Sexuel : Conformément à l'article L. 2314-1 du Code du travail, afin que tous les salariés puissent travailler dans un environnement agréable et favorable aux conditions de travail, les Comité Sociaux et économiques des sites de production ont

DPEF Verpack 2023 Page 9 sur 27

-

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> https://pactemondial.org/



désigné un ou une référent(e) en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes.

Conformément à la Loi française, le Groupe Verpack s'est doté d'une procédure visant à la protection des lanceurs d'alertes. Pour tous signalements, une adresse électronique spécifique a été créé ; elle garantit anonymat et protection pour l'émetteur du signalement : <a href="mailto:alerte.verpack@gmail.com">alerte.verpack@gmail.com</a>. Madame Géraldine DELAVAL est la référente éthique du groupe.

# 3.4 Implications Territoriales

Le Groupe Verpack, présent sur différents sites, s'intègre harmonieusement dans les territoires où il est implanté en prenant en compte les aspects environnementaux, sociaux et économiques. Pour ce faire, l'entreprise s'engage à tenir compte des enjeux, des besoins et des aspirations de la communauté locale dans la prise de décisions et dans ses activités.

En tant que citoyen corporatif responsable, Verpack contribue activement aux communautés locales. Cela inclut des initiatives philanthropiques, des programmes éducatifs et des partenariats avec des organisations à but non lucratif. Ainsi, le groupe travaille en collaboration avec de nombreuses écoles et universités par le biais d'interventions ou de groupes de travail sur divers sujets liés au Développement Durable et à l'industrie. Pour les écoles maternelles et primaires, des reliquats de papier et/ou carton sont distribués lorsque les stocks le permettent.

Depuis 2018 un projet appelé « Les entreprises s'engagent » initié par le club de l'Yonne travaille sur différents sujets tels que la mobilité et le logement mais aussi l'apprentissage et l'alternance. Les sites Bourguignon de Verpack sont impliqué dans la démarche « La France s'engage » et reçoit ainsi des collégiens et lycéens afin de leur faire découvrir les métiers de l'industrie du cartonnages : conducteurs offset, dorure, découpe et d'autres encore.



Le Groupe Verpack est fier de prendre part au mouvement «les entreprises s'engagent» du département de Yonne. Elisabeth POULAIN, responsable des ressources humaines pour les sites de Verpack Migennes et Verpack Avallon en est leader.

Parmi les actions récemment menées: l'ouverture aux jeunes sur les métiers du groupe par des visites et des stages, l'inclusion de collaborateurs en situation de handicap, le recrutement de réfugiés avec Coallia, la recherche de solutions de mobilité partagées, le développement de la méthode de recrutement par simulation (MRS) avec Pôle Emploi. «Ce club encadré par l'État fédère les entreprises locales autour des valeurs essentielles que sont l'inclusion et la création d'un monde durable. Nos initiatives partagées font émerger le meilleur de chacune de nos entreprises » explique Elisabeth POULAIN.

DPEF Verpack 2023 Page 10 sur 27



Volonté, détermination, engagement, défi, humilité... Stéphane Viers et Stéphane Santus ont un jour croisé la route de Cyril Coulot. Cyril est un ancien rugbyman suisse émérite. Un jour une blessure le pousse à dire adieu à sa passion. Il tourne en rond jusqu'à rencontrer l'univers de la voile. Il choisit son terrain de jeu : la course en solitaire sur un bateau de 6,50 m. Cyril n'a qu'un rêve : la Mini Transat, une course légendaire en solitaire et sans assistance.

L'histoire de Cyril touche Verpack. Le groupe retrouve en lui ses valeurs. Ainsi, Verpack est devenu le sponsor de l'aventure.

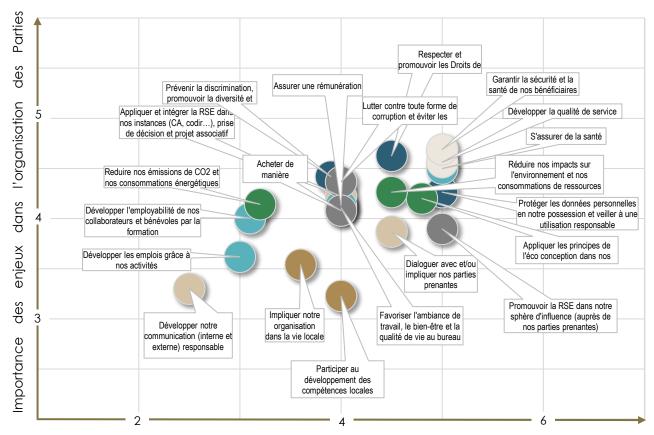
Le Groupe Verpack s'engage à jouer un rôle significatif dans la transformation du secteur de l'emballage en favorisant la durabilité et l'innovation. Nous croyons que notre modèle d'affaires équilibré, axé sur la durabilité, profite à la planète, à nos clients et à notre entreprise.



#### IV Matérialité et gestion des IRO4

L'analyse de matérialité est une démarche essentielle pour identifier et prioriser les enjeux qui ont un impact significatif sur la performance globale du groupe Verpack, c'est pourquoi elle est révisée de manière annuelle.

Cependant, cette analyse ne se limite pas uniquement à l'identification des opportunités ; elle joue également un rôle crucial dans la gestion proactive des risques.



Importance des enjeux dans l'organisation du Groupe VERPACK

DPEF Verpack 2023 Page 11 sur 27

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> IRO: Impacts Risques et Opportunités



En fin d'année 2023 le comité de direction du groupe Verpack s'est réuni pour réviser les risques de sa chaine d'approvisionnement avec un centrage sur la nouvelle directive CSRD. En 2024 l'ensemble des parties prenantes seront réinterrogées.

L'analyse de matérialité ainsi que la cartographie des risques réalisée par le groupe Verpack permet de mettre en évidence la matérialité de certains enjeux que nous allons détailler dans les § suivants<sup>5</sup>.

# 4.1 Enjeux environnementaux :

- Épuisement des ressources naturelles utilisées dans la production.

La durabilité relève du progrès continu et beaucoup reste à faire. L'obtention d'un C dans la notation du CDP<sup>6</sup> motive le groupe Verpack à aller encore plus loin dans l'atteinte de ses objectifs, notamment sur le changement climatique.

Le modèle d'affaire du Groupe Verpack dépend de la disponibilité des matières premières à base de fibres de bois, du point de vue écosystémique.

La déforestation et la dégradation des forêts ont un impact sur les objectifs environnementaux de l'UE tels que la lutte contre le changement climatique et la perte de biodiversité, mais aussi les droits de l'homme, la paix et la sécurité

Selon le WWF, parmi les matières premières importées au sein de l'UE à l'origine de la déforestation entre 2005 et 2017, les produits dérivés du bois représenteraient 8% (contre 80% environ directement liés à l'alimentation).

Les certifications telles que FSC-C128308 (Forest Stewardship Council) ou PEFC/10-31-3092 (Programme for the Endorsement of Forest Certification), dont Verpack est titulaire, attestent que le papier provient de forêts gérées de manière responsable, respectant des normes strictes en matière de protection de l'environnement, de conservation de la biodiversité et de respect des droits des populations locales.

Conformément aux exigences en matière de système de diligence raisonnée (DDS), les sites de fabrication évaluent les risques liés à l'approvisionnement de matière certifié ou recyclé.

L'organisation s'assure que les préoccupations fondées concernant l'origine potentielle de la matière couverte par le DDS de l'organisation, suspectée de provenir de sources controversées, font l'objet d'une enquête qui s'ouvre dans les 10 jours ouvrables qui suivent l'identification de la préoccupation fondée.

Tant que des préoccupations fondées n'ont pas été levées, les produits ne seront pas mis sur le marché et cette disposition est valables pour tout produit à base de bois non couvert par un système de certification forestière.

Chacun des fournisseurs est évalué quant aux risques inhérents à l'approvisionnement des éléments entrant dans la fabrication des produits achetés par le Groupe Verpack.

DPEF Verpack 2023 Page 12 sur 27

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> La lutte contre le gaspillage et précarité alimentaires et le respect du bien-être animal et d'une alimentation responsable, équitable et durable sont des risques qui ne seront pas traités dans ce rapport en raison de leur trop faible matérialité.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Carbon Disclosure Project



Lorsque le fournisseur est détenteur d'un certificat garantissant la traçabilité et l'origine de ses approvisionnements, le risque passe à négligeable.

Cependant, la simple présence de ces certifications ne suffit pas. C'est pourquoi, Le groupe Verpack s'assure que les pratiques de gestion forestière de ses fournisseurs sont effectivement conformes aux normes établies et que les chaînes d'approvisionnement sont transparentes et traçables. Dans ce cadre, des vérifications régulières de ses fournisseurs et de la composition des papiers et cartons utilisés pour sa production d'emballage sont programmées annuellement.

L'industrie papetière ne nuit pas à la gestion et au développement des forêts puisque 70% des fibres vierges utilisées dans la fabrication de la pâte à papier proviennent des bois de coupes d'éclaircies nécessaires à la croissance de la forêt<sup>7</sup>.

Cette filière est ainsi l'un des premiers contributeurs à l'entretien et au développement des espaces forestiers. La forêt européenne croît chaque année de 660 000 hectares. En France, la forêt a gagné près de 500 000 hectares (l'équivalent d'un département comme les Bouches du Rhône) au cours de ces 10 dernières années. (Source : ADEME et AFDPE).

- Changement climatique et ses impacts sur les opérations de l'entreprise.

Selon l'article L 229 du code de l'environnement le Groupe Verpack n'est pas soumis à l'obligation d'établir un bilan des émissions de gaz à effet de serre.

Pour autant les émissions liées aux consommations d'électricité et de gaz nécessaires au fonctionnement de l'entreprises sont suivies et font l'objet d'une publication conforme aux méthodologies de l'ADEME sur les scopes 1 et 2.

Les émissions de scope 3 proviennent des activités indirectes de notre organisation, telles que les déplacements des employés, la fabrication des produits achetés ou encore la gestion des déchets. Ces données peuvent être difficiles à obtenir avec précision, car elles dépendent souvent de la coopération et plus souvent des compétences disponibles des parties prenantes externes.

De plus, le manque de transparence sur les méthodologies utilisées par ces parties prenantes peut compliquer davantage la tâche. Sans une compréhension claire et transparente des processus et des normes appliquées par ces fournisseurs ou partenaires, il est difficile de garantir l'exactitude et la fiabilité des données collectées et surtout de les intégrer sans y adjoindre un taux d'incertitude remettant de fait en cause la fiabilité des résultats.

Depuis 2021 les trajets domicile-travail des collaborateurs du Groupe Verpack sont comptabilisés dans le scope 3 ainsi que les déplacements professionnels.

En 2024 les transports des marchandises amont tels que les papiers carton seront intégrés.

La littérature sur les Bilan carbone fait état du fait que la majeure partie des émissions des entreprises est affectée au scope 3 ce qui rend pertinent l'écrire un plan de transition climatique fiable.

DPEF Verpack 2023 Page 13 sur 27

-

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> https://culturepapier.org/nos-missions/valoriser/



Bien que la mise en œuvre immédiate d'un plan de transition climatique puisse être difficile en raison de contraintes actuelles, la formation des salariés est une étape importante pour atteindre les objectifs à long terme de durabilité et de résilience climatique.

Ainsi, 3 collaborateurs du groupe seront accompagnés en 2024 par le Global Compact France sur ce sujet.

L'Accélérateur Climat<sup>8</sup> est un programme sur six mois conçus pour accélérer les stratégies climat des entreprises. Ce programme vise à doter les entreprises des connaissances et des compétences dont elles ont besoin pour définir des objectifs de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre alignés avec la science et respectant une trajectoire de réchauffement climatique de +1.5°C.

#### En France:

L'influence du changement climatique sur les forets européennes et sur le secteur forestier est matérielle dans notre activité.

Une publication de Rok-For<sup>9</sup> détaille les impacts potentiels et les moyens pour modifier les pratiques pour aider les forêts à s'adapter au changement climatique et ainsi améliorer leur résilience.

La publication<sup>10</sup> de Christophe Bouget, Marion Gosselin, Fabien Laroche, dans Sciences Eaux & Territoires 2020/3 (Numéro 33), pages 84 à 89 : Changement climatique : la biodiversité forestière à la croisée des enjeux de conservation et d'atténuation détaille quant à elle l'opportunité d'une bonne gestion forestière et les effets des stratégies de séquestration du carbone en forêt sur la biodiversité.

La politique d'achat du groupe Verpack en faveur des approvisionnements certifiés et contrôlés contribue à maintenir le couvert forestier et encourage la bonne gestion.

#### En Tunisie:

La projection<sup>11</sup> du changement climatique fait état d'une hausse des températures variant entre +1°C et +1.8°C à l'horizon 2050 et atteint 2°C et 3°C à la fin du siècle, d'une diminution des précipitations de 5 à 10% à l'horizon 2050 et pourront atteindre une baisse de 5 à 20 % en 2100, et enfin d'un phénomène continu de recul progressif de trait de côte et des plages estimé à 20 à 135 cm selon les littoraux et les régions, induisant ainsi un risque de submersion pour plus de 3000 ha de zones résidentielles.

Les impacts indirects : stress hydrique, extension du désert et insécurité alimentaire.

DPEF Verpack 2023 Page 14 sur 27

<sup>8</sup> https://pactemondial.org/accelerateurs/climat/#:~:text=Initi%C3%A9%20par%20le%20 Pacte%20 Mondial,secteurs%20et%20de%20toutes%20r%C3%A9gions.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> https://efi.int/sites/default/files/images/efi rokfor climate change a4 fra 14 01 07 internet.pdf

<sup>10</sup> https://www.cairn.info/revue-sciences-eaux-et-territoires-2020-3-page-84.htm

<sup>11</sup> Selon l'étude réalisée par Ines LABIADH en 2021 intitulée Les changements climatiques en Tunisie Réalités et pistes d'adaptation pour le secteur des services publics, fait état des effets d'une hausse des températures



L'usine de Sousse est située en étage bioclimatique semi-aride et l'économie d'eau doit être généralisée.

C'est pourquoi un objectif de -40% a été fixé. La baisse de consommation d'eau entre 2022 et 2023 était de 63%, dépassant largement cet objectif.

# 4.2 Enjeux sociaux :

 Discrimination ou violation des droits de l'homme dans la chaîne d'approvisionnement.

À la suite du travail de révision effectué par le comité de direction en 2023, le risque de travail des enfants est encore présent dans la chaine d'approvisionnement.

Comme indiqué dans le paragraphe 8 de notre politique Q-RSE VERPACK, nous ne tolérons pas le recours au travail des enfants dans notre chaîne d'approvisionnement. Ainsi, nous n'employons pas d'enfants conformément aux lois en vigueur.

Nous requerrons de nos partenaires d'affaires qui nous fournissent des produits et services qu'ils adhèrent aux mêmes principes et leurs transmettons notre charte d'achats responsables où nous leur demandons de mettre en place des mécanismes garantissant l'abolition du travail des enfants.

Afin de réaliser ses étuis et ses coffrets, le Groupe achète les matières premières chez différents fournisseurs.

Tous nos fournisseurs de papier/carton sont situés en Europe et sont certifiés FSC et/ou PEFC. Dans cette optique, les détenteurs de ces certificats doivent démontrer leur conformité aux exigences qui couvrent notamment l'abolition du travail des enfants.

Concernant nos autres matières premières, nous nous fournissons dans ces mêmes pays européens.

La répartition des achats pour l'année 2023 du groupe Verpack se fait comme suit :

Pays d'achat	%
France	84%
Total Europe	97%
Tunisie	3%

Le groupe VERPACK se fournit en Tunisie pour les éléments nécessaires à la gestion du site qui y est implanté (électricité, consommables, EPI, ...). La totalité des intrant matière de fabrication et assemblage des emballages présent sur le site de Sousse, sont achetés et transformés sur les sites Français et y sont ensuite acheminé.

En 2017, selon l'Enquête Nationale du Travail des Enfants en Tunisie (rapport de 2017), 7,9% des enfants (5-17ans) du pays travaillaient et 6,5 % selon le rapport de l'OIT (2020). Les secteurs d'activités dans lesquels le travail des enfants est majoritaire est celui de l'agriculture et plutôt dans le sud du pays.

Le risque est donc maitrisé.

DPEF Verpack 2023 Page 15 sur 27



Un rapport sur le risque de travail des enfants dans la chaine d'approvisionnement du Groupe Verpack est produit tous les ans à destination du Comité de direction est à la disposition des auditeurs.

# 4.3 Enjeux liés à la chaîne d'approvisionnement :

- Dépendance à l'égard de fournisseurs controversés sur le plan éthique ou environnemental.
- Risques liés à la diversité des fournisseurs et à la concentration des sources d'approvisionnement.

La capacité du groupe à tracer ses chaînes d'approvisionnement est le prérequis pour garantir des pratiques responsables.

La direction des achats en lien avec le service RSE évalue annuellement les fournisseurs sur des critères qualitatifs et sur les critères en lien avec les paragraphes 2, 7, 17 de la politique générale Q-RSE. D'autre part un engagement de leur part est demandé via la signature de la dite politique. Ainsi, à date, 75,4% des fournisseurs stratégiques ont signé ce document d'engagement ( + 21% en N-1).

Le PCA<sup>12</sup> du Groupe Verpack met en œuvre un référencement pluriel par catégorie d'achat afin de pouvoir substituer les approvisionnements.

# 4.4 Enjeux liés à la cybersécurité :

- Attaques informatiques pouvant entraîner la perte de données sensibles.
- Vulnérabilités dans les systèmes informatiques qui pourraient compromettre la continuité des opérations.

Ces enjeux sont traités dans le chapitre IV faisant référence à la mise en œuvre des principes de diligence.

# 4.5 Enjeux liés à la santé et à la sécurité :

- Risques pour la santé et la sécurité des employés.
- Exposition à des substances toxiques ou dangereuses dans le cadre des opérations de l'entreprise.

Verpack veille avec beaucoup d'attention à ce que ses collaborateurs puissent évoluer dans un environnement de travail qui soit sécurisé. Ainsi, le groupe respecte les réglementations en vigueur dans les pays où il opère (France et Tunisie) et s'assure du respect des mesures en santé et sécurité de ses employés dans l'ensemble des activités opérées.

Le suivi de l'accidentologie fait partie intégrante de la politique du groupe. Afin de respecter les principes de prévention, des registres de soins bénins sont tenus à jour sur l'ensemble des sites de production.

Le groupe Verpack est également engagé dans un programme de substitution des produits nocifs pour la santé des opérateurs et des consommateurs finaux.

DPEF Verpack 2023 Page 16 sur 27

-

<sup>12</sup> Plan de Continuité d'Activité



Selon le territoire d'implantation des sites du Groupe Verpack la facilité d'accès au soin est différenciée. Il est donc important pour le Groupe de mettre en place des actions en faveur des salariés. Ainsi, les usines Verpack organisent tous les ans une campagne de vaccination contre la grippe en collaboration avec la médecine du travail où les salariés peuvent s'inscrire et se faire vacciner sur leur lieu de travail. Lorsqu'un collaborateur à la possibilité de donner son sang, il peut le faire sur son temps de travail sans pour autant perdre son salaire.

Des modules thématiques d'une heure de formation interne ont été construits sur le sujet.

## 4.6 Enjeux de la satisfaction client

Encadrées par diverses normes et réglementations, la qualité, la satisfaction client et l'amélioration continue pilotent chaque étape de la vie de l'entreprise, du sourcing des matières premières aux produits finis.

Pour cela, chacun des sites dispose d'un service qualité. Aussi, le groupe mène-t-il une politique de qualité vigilante sur l'ensemble de sa chaîne de valeur : mise en place d'un parcours de validation client rigoureux, partage de responsabilités, contrôles de production automatiques et manuels, validation des flux matières, gestion des conditions de stockage, sécurisation des processus, protection et sécurité absolue des clients et des consommateurs.

La production est sécurisée par un système de sites miroirs dont les modèles se substituent les uns aux autres.

En cas de surcharge d'activité ou d'incident sur site, une seconde usine est en mesure de prendre le relais sans aucune rupture de production. Cette organisation privilégie la juste répartition du flux d'activité et permet davantage de souplesse et de réactivité.

Un ERP commun centralise les fonctions vitales de l'entreprise depuis la prospection commerciale jusqu'à la facturation, en passant par les étapes de développement des produits (maquette, devis, choix des matériaux, planning, fabrication, stockage, etc.).

## V Mise en œuvre des principes de diligence

Le Groupe Verpack effectue une veille réglementaire et s'assure de son application ainsi que de sa conformité. L'approche anticipative des évolutions réglementaires et la volonté de se mettre en conformité avec le plus haut niveau d'exigence permet au Groupe d'être prêt pour les nouvelles obligations à venir au cours de ces prochains mois et années mais également d'être à isopérimètre des exigences de ses parties prenantes.

Bien que le Groupe Verpack ne soit pas légalement tenu de se conformer à la loi Sapin II, il a choisi de mettre en place des mesures de prévention et de détection de la corruption ainsi que des dispositifs de protection des lanceurs d'alerte. Cette décision découle notamment de la volonté de répondre aux exigences éthiques de la majorité de ses clients, qui sont soumis à cette législation.

Comme énoncé dans le paragraphe 3 de sa politique Q-RSE, le Groupe Verpack interdit la corruption (quelle que soit sa nature et sa forme) dans les transactions d'affaires qu'il réalise ou fait réaliser pour son compte qui soit de nature à s'apparenter à une tentative d'obtenir ou de maintenir des avantages commerciaux, ou à influencer le cours de décisions

DPEF Verpack 2023 Page 17 sur 27



commerciales. Chaque collaborateur reçoit à son arrivé une formation anti-corruption ainsi qu'un guide anti-corruption. De plus, un dispositif d'alerte interne, une cartographie des risques de corruption, une formation du personnel ainsi qu'une politique cadeaux ont été mis en place au sein du Groupe.

Du fait de l'activité de commercialisation de produits à base de bois importés hors de l'UE (Royaume-Uni), Verpack est soumis aux obligations en matière diligence raisonnée, inscrites aux articles 4 à 6 du Règlement Bois de l'Union Européenne (RBUE) (texte N°995/2010 de l'Union Européenne). Ainsi, il est interdit de mettre sur le marché des produits dérivés de bois issus d'une récolte illégale. Chaque opérateur sur la chaîne de valeur maintient et évalue de manière régulière le système de diligence raisonné instauré. De par les obligations de traçabilité Verpack s'assure que les informations sur l'origine et les essences sont disponibles et mises à la disposition des clients à leur demande. Le Groupe a également réalisé une analyse et une cartographie des risques à ce sujet.

Le Groupe Verpack assure la protection des données collectées auprès de l'ensemble de ses parties prenantes en se conformant aux règlementations applicables, notamment le RGPD<sup>13</sup>, une réglementation. Le règlement donne aux individus un plus grand contrôle sur leurs données personnelles et exige que les entreprises soient plus transparentes sur la manière dont elles collectent, traitent et utilisent ces données. En vertu du RGPD, les individus ont le droit d'accéder à leurs données personnelles, de demander leur suppression et de s'opposer à leur traitement. En cas de violation de ces données, le Groupe Verpack se doit d'en informer ses salariés, ses clients et ses fournisseurs.

Actions menées sur le risque Cyber :

La PCA détaille la gestion des sauvegardes des données permettant un redémarrage quasiment instantané de l'activité.

En parallèle un plan d'amélioration continue est actif pour gérer les risques de cyber attaque.



DPEF Verpack 2023 Page 18 sur 27

-

<sup>13</sup> Règlement Général sur la Protection des Données



#### VI Résultats

# 6.1. Informations Economiques

Indicateurs ESG	GRI	ODD	2021	2022	2023
ECONOMIQUE					
Chiffre d'affaires annuel (€)	201-1	8	42 885 131	52 124 187	62 848 249
Taux d'évolution du chiffre d'affaires annuel (%)	201-1		22,9	21,5	20,6
Taux de Non-Qualité	/	9	NC	0,75%	1%

#### 6.2. Informations Sociales

# a) Organisation du travail:

Le temps de travail s'organise de la façon suivante, en journée, en deux ou encore en trois/huit selon la charge.

Les congés sont alignés sur la convention collective du cartonnage.

### b) Santé et sécurité :

La prévention des accidents et la réduction des risques sont des priorités constantes au sein du Groupe Verpack.



Nous entretenons une culture de la prévention en encourageant la participation active de nos employés à travers des programmes d'identification et de signalement des risques. Notre objectif est de créer un esprit de responsabilité collective où chaque membre de l'équipe contribue à maintenir des conditions de travail sûres.

Pour ce faire nous avons développé un programme de formation comportant plusieurs modules allant de l'« Introduction à la prévention » jusqu'à des formations plus spécifiques telles que « Les risques chimiques », « la coactivité » ou encore l'« analyse de l'accident de travail ».

Nos installations sont équipées conformément aux normes de sécurité, et nous veillons à ce que nos employés aient accès à des équipements de protection adéquats. Des inspections régulières sont effectuées pour garantir le respect des normes de sécurité.

Nous promouvons également une culture du bien-être physique et mental. Des programmes de santé sont mis en œuvre pour encourager des modes de vie sains, offrant des ressources et des incitations pour soutenir la condition physique et le bien-être émotionnel de nos employés.

En ce sens le groupe organise annuellement des opérations de sensibilisation sur certains cancers et encourage ses collaborateurs à participer aux campagnes de don de sang.

DPEF Verpack 2023 Page 19 sur 27







Depuis 2020, un accord est signé pour mettre en place une indemnité kilométrique vélo pour encourager les collaborateurs.

En cas d'événements imprévus, nous disposons de protocoles d'urgence clairs et d'un plan de continuité des activités pour minimiser les interruptions et assurer la sécurité de tous. Nous maintenons une communication transparente avec notre personnel, garantissant qu'ils soient informés et préparés face à toute situation d'urgence potentielle.

# c) Relations sociales:

Au sein du Groupe Verpack, nous favorisons un dialogue ouvert avec les représentants des employés, incluant les délégués syndicaux et les comités d'entreprise. Des réunions régulières sont organisées pour discuter des enjeux clés, allant des conditions de travail aux orientations stratégiques de l'entreprise. Nous encourageons activement la participation des employés dans la prise de décisions importantes grâce à des mécanismes de consultation efficaces.

La santé, la sécurité et le bien-être de nos employés sont des priorités constantes. Nous consultons régulièrement les employés et leurs représentants sur les politiques et initiatives liées à la sécurité au travail, aux conditions ergonomiques. Cette approche collaborative vise à garantir un environnement de travail où chacun se sent en sécurité et respecté.

Le dialogue social guide notre approche en matière de rémunération et d'avantages sociaux. Nous organisons des consultations régulières pour comprendre les attentes et les besoins des employés en matière de rétribution, favorisant ainsi l'équité et la satisfaction au sein de notre personnel.

Nous reconnaissons qu'il peut y avoir des désaccords, et nous mettons en place des mécanismes de médiation et de résolution des conflits. La médiation est encouragée pour résoudre les différends de manière équitable et constructive, préservant ainsi un environnement de travail harmonieux.

Le dialogue social est également essentiel pour comprendre les besoins de formation et de développement professionnel de nos employés. Des discussions continues avec les employés et leurs représentants nous aident à adapter nos programmes de formation, favorisant ainsi la croissance professionnelle et le renforcement des compétences.

#### d) Formation:

Les politiques sont mises en œuvre en matière de formation, notamment en matière de protection de l'environnement.

La formation et la montée en compétences de l'ensemble des collaborateurs, principes généraux de la RSE, sont assurées.

DPEF Verpack 2023 Page 20 sur 27



Du fait de la croissance du Groupe, des opportunités d'évolution sont créées et offertes aux collaborateurs, qu'ils soient en production ou dans l'administratif.

Le Groupe Verpack dispose de matrices de compétences et de polyvalence qui, en plus des discussions lors des entretiens annuels, permettent de trouver des formations adaptées à tous.

Les programmes de formation des employés visant à mettre à niveau leurs compétences se font entre autres via des formations internes. Le Groupe souhaite ainsi partager et transmettre l'ensemble des savoir-faire des sites de production, passant par exemple par du partage de compétences en inter-sites. Dans certains cas le Groupe Verpack finance des formations réalisées par le biais de prestataires externes.

Certaines formations ne relèvent pas des savoirs faire métier telles que, les formations ACV ou impact du changement climatique, égalité, etc., et sont organisées sous la forme de point de sensibilisations régulier au fils des sujets et des actualités de l'entreprise et de la société.

Verpack s'engage depuis de nombreuses années à promouvoir l'intégration des jeunes dans le monde du travail avec notamment la création de partenariats avec des établissement de formation. Il accueille ainsi des jeunes de tout horizon et les intègre dans sa stratégie de développement.

## e) Egalité de traitement :



En tant qu'entreprise engagée, le Groupe Verpack a mis en place des initiatives significatives visant à favoriser l'emploi et l'insertion des personnes handicapées au sein de son organisation.

En plus de respecter les obligations légales en matière de quotas d'emploi pour les personnes handicapées, nous allons au-delà, mettant en œuvre des programmes de sensibilisation réguliers pour l'ensemble de notre personnel tel que les Duo Day et l'Active Challenge, Activateur de progrès.

Ces initiatives visent à créer une culture organisationnelle inclusive, éduquant nos collaborateurs sur les défis auxquels sont confrontées les personnes handicapées et encourageant le respect mutuel. Nous accordons une importance particulière à la formation continue, offrant des opportunités de développement professionnel adaptées aux besoins spécifiques de chaque individu.

Nous avons établi des partenariats stratégiques avec des organisations spécialisées pour faciliter le recrutement et l'intégration harmonieuse de personnes en situation de handicap dans notre entreprise.

En reconnaissant que chaque personne, indépendamment de ses capacités, apporte une contribution précieuse à ses équipes, Verpack cherche à éliminer les barrières à l'emploi et à créer un environnement où chacun peut exceller.

Le Groupe Verpack est doté d'une charte de recrutement ainsi que d'une procédure de protection des lanceurs d'alerte permettant de dénoncer tout fait de discrimination ou de harcèlement.

DPEF Verpack 2023 Page 21 sur 27



Indicateurs ESG	GRI	ODD	2021	2022	2023
SOCIAL					
Effectif CDD + CDI (France et Tunisie)	102-7	473,35	416,35	426,35	
Nombre de femmes (CDD+CDI)	401-1		323,35	260,35	261,35
Nombre d'hommes (CDD+CDI)			150	156	162
Cadres femmes (France)			17	16	20
Cadres femmes (Tunisie)			1	1	1
Cadres hommes (France)			30	29	28
Cadres hommes (Tunisie)			0	0	0
Agents de maîtrise femmes (France)			10	14	13
Agents de maîtrise femmes (Tunisie)			7	8	11
Agents de maîtrise hommes (France)			9	9	11
Agents de maîtrise hommes (Tunisie)	405-1	5 8	2	2	2
Effectif Employés femmes (France)		O	40,35	35,35	35,35
Effectif Employés femmes (Tunisie)			0	0	0
Effectif Employés hommes (France)			27	28	27
Effectif Employés hommes (Tunisie)			0	0	0
Effectif Ouvriers femmes (France)			79	94	90
Effectif Ouvriers femmes (Tunisie)			169	92	92
Effectif Ouvriers hommes (France)			81	88	96
Effectif Ouvriers hommes (Tunisie)			1	0	0
Effectif intérimaires (France)			NC	69	90
Effectif intérimaires (Tunisie)			0	0	9
Index H/F	102-7	5 10	75	NC <sup>14</sup>	NC
Ancienneté < 10 ans (France et Tunisie)	401-1	5 8	259	212	229
Ancienneté > 10 ans (France et Tunisie)	401-1		215	205	197
Taux de fréquence (tous sites + siège)	100.0	3	14,3	28,6	24,3
Taux de gravité (tous sites + siège)	403-9		0,13	0,95	0,17
Taux d'employés en situation de handicap	405-1	10	2,4	2,5	2,9
Nombre d'heures de formation	404.1	4	2 393	5 594,5	2 985,5
Coûts alloués à la formation (€)	404-1	8	28 222,7	44 851	38 183
Nombre de consultations	401-2		NC	NC	9
Nombre de NAO			4	4	4
Nombre d'accords pour les objectifs annuels des accords d'intéressement		nent	5 8	NC	NC
Nombre d'accords temps de travail	<del>4</del> 01-2	10	NC	NC	2
Autre accord égalité			0	0	1
Nombre de DUE pour la prime de partage de la valeur			NC	NC	7

<sup>14</sup> Non Calculable

DPEF Verpack 2023 Page 22 sur 27



#### 6.3 Informations environnementales:

# a) Politique générale en matière environnementale

Les différents sites sont/seront conformes aux exigences légales, normes environnementales et règlements environnementaux relatifs aux activités du groupe et des dispositifs appropriés pour tenir à jour les connaissances de l'encadrement des personnels clés sont mis en place.

Verpack respecte les conventions et règlements applicables en ce qui concerne la protection des espèces menacées.

Le groupe met en place des dispositifs permettant de minimiser l'utilisation de substances reconnues comme dommageable pour l'environnement ainsi que des produits toxiques dans ses processus de production et utilise des alternatives là où cela est techniquement faisable et possible.

De plus, l'ensemble des stockages des produits dommageables ou toxiques pour l'environnement sont sécurisés. Le personnel cherche à minimiser la quantité de déchets toxiques issus de nos sites.

Le groupe Verpack s'assure que les déchets toxiques issus des sites de production sont gérés de manières à prévenir toute pollution (air, eau, terre).

Verpack encourage des démarches de progrès continu sur le plan environnemental au sein de ses chaines d'approvisionnement et cherche à aligner sa politique d'achat sur ses engagements environnementaux.

# Verpack gère son empreinte environnementale en minimisant ou traitant les impacts environnementaux négatifs résultant de la conduite de ses opérations.

Le groupe cherche à intégrer les considérations environnementales appropriés dans le développement de ses process, technologies, produits et packaging afin d'optimiser sa performance environnementale. Ainsi, il propose systématiquement un indice d'impact des options de fabrication des packagings afin d'accompagner ses clients dans leur prise de décision et il encourage leur responsabilité environnementale.

Les responsables des processus maintiennent une veille règlementaire et technologique pour être dans l'amélioration continue en matière d'écoconception.

Verpack veille à ce que les directeurs de site soient conscients des risques de pollution spécifique, des moyens de prévention appropriés et des mesures à prendre en cas d'incident.

# Verpack recherche l'efficience de ses activités par une gestion responsable de ses déchets et de sa consommation d'eau et d'énergie

Le groupe prend des mesures pour diminuer la quantité de déchets issus de ses sites au travers des principes suivants : Réduire, Récupérer, Réutiliser, Recycler. Pour cela, Verpack mesure de manière appropriée les déchets émis par l'ensemble des sites afin d'alimenter des indicateurs et un programme continu de réduction et/ou de contrôle.

Le groupe prend des mesures afin de réduire la quantité d'eau, de pétrole et d'énergie consommée sur ses sites et par les collaborateurs lors de leurs déplacements. Verpack mesure également de manière appropriée la consommation d'eau et d'énergie afin d'alimenter un programme continu de réduction et/ou de contrôle.

DPEF Verpack 2023 Page 23 sur 27



Des pratiques visant à réduire l'utilisation de carburants fossiles (en incluant les trajets domicile-travail des collaborateurs) et l'émission de gaz à effet de serre sont mises en place.

Le groupe est certifié FSC® et PEFC depuis 2009, l'assurance que celui-ci s'engage à réduire les impacts environnementaux de son activité et garant de la traçabilité des produits à base de matières fibreuses.



La marque de la gestion forestière responsable FSC® C142563



Verpack requiert de l'ensemble de ses partenaires d'affaires qui lui fournissent des produits ou services qu'ils adhèrent à ces engagements.

#### b) Pollution:

-les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement ;

-la prise en compte de toute forme de pollution spécifique à une activité, notamment les nuisances sonores et lumineuses est intégrée dans l'approche de précaution des sites du Groupe VERPACK.

Les sites sont implantés dans des zones artisanales ou industrielles et le personnel et les visiteurs doivent pouvoir circuler de nuit dans les espaces extérieurs de l'entreprise, notamment au niveau de l'entrée ou pour rejoindre leur véhicule sur le parking. Seuls ces éclairages sont en fonctionnement sur les horaires de production en respect de la règlementation.

Les équipements nécessaires à l'activité des sites de production du Groupe Verpack ne génère pas de nuisance sonore.

Les activités propres du Groupe Verpack ne produisent pas de rejets aériens et les rejets aquatiques sont traités comme des déchets dans une filière dédiée, mais, du fait de l'utilisation de papier et de carton des rejets sont émis en amont dans la chaîne de production.

# c) Biodiversité

Verpack respecte les conventions et règlements applicables en ce qui concerne la protection des espèces menacées.

Au-delà des éléments évoqués au paragraphe 3.1 sur les enjeux de déforestation liés à notre matérialité, le Groupe Verpack profite des opportunités de ses implantations pour mener des actions en faveur de la biodiversité.

Ainsi les espèces végétales présentes sur le site de Korus Packaging, seul site à posséder des espaces enherbés, ont été recensées avec l'aide du Conservatoire National de Botanique de Nouvelle-Aquitaine. Parmi la flore totale, 250 espèces ont été recensées, dont aucune ne figure sur la liste des végétaux à préoccupation majeure.

Le site d'Eysines a également mis en place de l'éco-pâturage afin d'entretenir les 14 500m² de terrain. Trois races de brebis sont présentes sur le site. On retrouve ainsi la brebis Solognote, une race en conservation, la brebis Landaise, une autre race en conservation et enfin, la brebis Manech qui est une race rustique locale mais qui ne fait pas l'objet d'une politique de conservation.

DPEF Verpack 2023 Page 24 sur 27



En plus de préserver des races menacées, cette pratique écologique permet de créer du lien social avec les collaborateurs mais aussi des organismes qui accompagnent la démarche (producteurs, ESAT, ...).

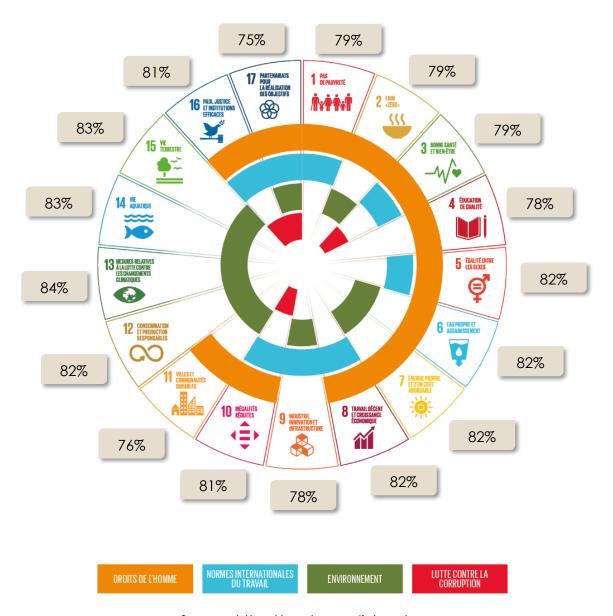
La double certification FSC® / PEFC du Groupe Verpack permet de s'assurer d'une bonne gestion des ressources naturelles et de la conservation de la biodiversité (principe 9 FSC et principe 8 PEFC).

Indicateurs ESG	GRI	ODD	2021	2022	2023
ENVIRONNEMENT					
Consommation de gaz (kWh PCs)		7 12	3 858 674	2 974 200	2 809 326
Consommation d'électricité (kWh)	302-1	13 14 15	6 209 879	8 195 873	5 973 684
Consommation d'eau (m3)			7 519	5 869	6 280
Emissions en g. eq CO2 (scope 1-2) par rapport au CA	305-1 305-2	12	23,44	16,83	13,41
Déchets dangereux (tonnes par M€)	306-4	13 14 15	1,56	2,31	1,94
Taux de valorisation des déchets		15	88.24%	90,35%	93 ,17
Taux de MP papier/carton contenant des fibre recyclées		15 12	nc	nc	43%
Taux de MP papier/carton certifiées		12 15	nc	nc	85%

DPEF Verpack 2023 Page 25 sur 27



Contribution du groupe Verpack aux 10 PRINCIPES du Global Compact, aux 7 OBJECTIFS de Développement Durable de Nations Unies selon l'évaluation de l'AFNOR pour le label Engagé RSE.



Source: https://pactemondial.org/

DPEF Verpack 2023 Page 26 sur 27



# 6.4. Les récompenses du groupe Verpack























Lors de la prestigieuse soirée de fin d'année organisée par Caractère<sup>15</sup>, le magazine des professionnels de l'imprimé, Stéphane Viers, Président du Groupe Verpack recevait le trophée de l'industriel de l'année, parmi les 5 prix remis au cours de la soirée. Cette récompense souligne une solide stratégie menée depuis toutes ces années en faveur du service et de l'excellence industrielle.

DPEF Verpack 2023 Page 27 sur 27

<sup>15</sup> https://www.caractere.net/